



COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris Cedex 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com



Direction Technique du Courrier



Où va la DTC ?

Depuis le rattachement des équipes techniques de terrain, l'effectif total est passé de 540 à 1500 agents. L'activité de la DTC est ouvertement et définitivement axée vers la maintenance. Le premier souci de la Direction est de « satisfaire ses clients (les DOTC) » : l'anticipation appartient au passé !

Dans ce contexte, la question de l'avenir des activités d'étude sur les sites de Chartres et de Nantes se pose.

Pour « satisfaire le client » :

- ❖ on n'en a pas fini avec les réorganisations, puisque la volonté affichée est de « coller à la réalité du terrain »,
- ❖ on n'en a pas fini avec l'« innovation », pour fluidifier les ressources humaines. L'innovation technique, c'est du passé !
- ❖ on n'en a pas fini avec la dégradation des relations humaines et sociales. Hier un service à dimension humaine, demain une adresse électronique, un simple numéro de dossier ou de téléphone de centre d'appel... voilà l'avenir qui se dessine déjà à travers le projet GAPP qui vise à éloigner les services de gestion du personnel des agents eux-mêmes.

FO s'engage aux côtés des agents ...

- ➔ de la **filière RH** et revendique la création de postes de « référents RH » au sein du support DTC pour faciliter le reclassement des agents impactés et utiliser les compétences déjà démontrées,
- ➔ de la **filière technique** à chaque fois que les régimes de travail des agents sont remis en cause afin de défendre au mieux leurs intérêts (Grenoble, La Rochelle, Orléans ...)

FO revendique et propose :

- l'intégration des agents en reclassement, sans mobilité géographique imposée,
- un plan de promotion pour les agents qui n'en ont jamais eue,
- la reconnaissance des compétences,
- une réelle politique de développement des relations humaines et sociales au sein de la DTC. Les agents ont droit au respect et à la considération dans leur travail,
- le maintien d'une gestion RH de proximité,
- l'arrêt des réorganisations et reclassements au rabais,
- l'amélioration des conditions de travail,
- l'arrêt de l'externalisation d'activités.

Depuis des années, FO est présent à toutes les instances qui vous concernent afin de défendre au mieux vos intérêts.

En témoignent les comptes-rendus et tracts

Cher(e)s collègues,

Du 11 au 18 octobre, vous serez appelé(e)s à élire vos représentants aux Comités Techniques, aux Commissions Administratives Paritaires (fonctionnaires) ou aux Commissions Consultatives Paritaires (salariés).

Vous voterez :

■ **Aux Comités Techniques** ce qui déterminera la représentativité syndicale, pour désigner les représentants syndicaux qui défendront vos intérêts. La Poste devra réunir cette nouvelle instance pour traiter des sujets portant sur l'organisation et le fonctionnement des services, la formation et le développement des compétences, l'égalité professionnelle, les évolutions technologiques et les méthodes de travail et leurs conséquences sur le personnel...

■ **Aux CAP ou CCP** qui traiteront tous les sujets ou recours portant sur votre situation personnelle (appréciation, avancement de grade, accident de travail, reclassement pour inaptitude, discipline...).

Cette année, l'enjeu de ces élections diffère des précédentes. Elles auront des conséquences directes sur la représentativité syndicale, les CHS-CT, la politique sociale...

Pourquoi voter Force Ouvrière ?

Notre conception du syndicalisme n'est pas de cogérer et encore moins de se poser en accompagnateur aveugle des réformes postales. Force Ouvrière est attachée à la politique contractuelle et au militantisme revendicatif.

Nous signons un accord lorsqu'il procure une avancée pour tous les postiers, fonctionnaires et salariés. Force Ouvrière n'est pas opposée à toute évolution dès lors que celle-ci s'inscrit dans une démarche de progrès et de justice sociale.

Les candidates et candidats FO sont d'abord vos collègues.

À Force Ouvrière, le résultat, l'action concrète et l'intérêt collectif guident notre engagement. Aujourd'hui, les candidats Force Ouvrière s'inscrivent dans la continuité de cet engagement. Ils continueront à défendre vos droits en matière de santé au travail, de pouvoir d'achat, de lutte contre les inégalités,...

On ne peut pas faire du syndicalisme sans convictions. Les nôtres puisent leur source dans les valeurs de solidarité, de démocratie, d'indépendance et d'humanisme.

Ce n'est pas un étendard, simplement l'expression de valeurs auxquelles nous croyons.

Nos candidats au Comité technique

Philippe	BINTER	CA2	Nantes / DTC DCNP
Christophe	CHENE	CA2	Strasbourg / DTC Infra Courier
José	MORVAN	CS	Nantes / DTC DCNP
Nosrela	BOUNAB	ACC23	Sassenge / AMI Industrielle
Eric	MATHEY	ATGS	Longvic Dijon / AMI Support
Abdelhamid	KASSOUH	ACC22	Orléans / AMIND
Florence	MORVAN	CA2	Nantes / DTC DCNP
Jérôme	CHANDELIER	CA1	Chartres / DTC DCNP
Jean-Charles	BESSELIEVRE	CS	Nantes / DTC DCNP
Maryse	BURGEOT	ATGS	Nantes / DTC DCNP
Francis	GUERU	CS	Schiltigheim / AMI Sup
ean-Pierre	LE CORFF	CA2	Nantes / DTC DCNP
Yvon	COUTURIER	CS	Nantes / DTC DCNP
Patrice	DORIN	ATGS	La Roche/Yon / Ant AMI Sup
Pascal	REGNY	CA2	Nantes / DTC DCNP
Annie	THOMAS	ATG2	Nantes / DTC UGRH Courier

DU 11 AU 18 OCTOBRE, SOYEZ ACTEUR DE VOTRE AVENIR !
Votez Force Ouvrière !